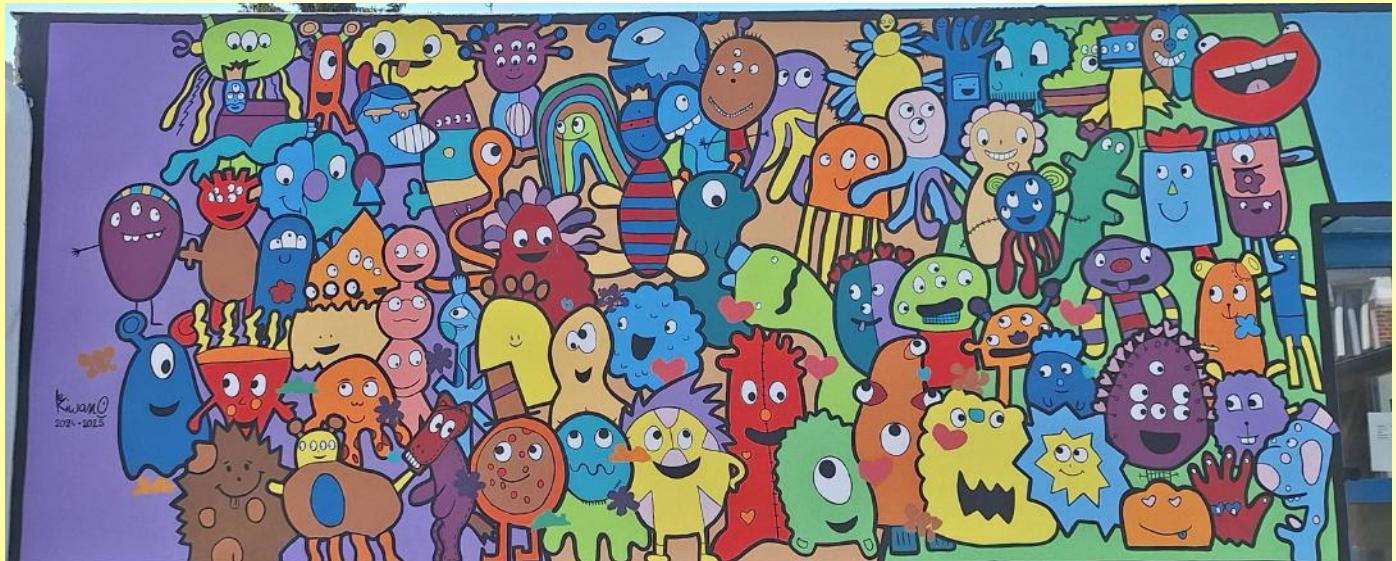




# Wailly Infos

N° 38

[secretariat@wailly.fr](mailto:secretariat@wailly.fr)



## Édito—Mairie

Les nombreuses festivités du mois de juin sont encore dans toutes les têtes qu'il faut déjà penser à la rentrée prochaine.

Une fin d'été qui sera marquée par plusieurs événements dont les journées européennes du patrimoine, orientées cette année autour de la rénovation des vitraux de notre église ainsi que du projet de notre Tiers Lieu numérique et culturel.

Vous retrouverez au quotidien vos associations que je remercie sincèrement pour leur engagement, les ateliers de la communauté urbaine qui apportent chaque semaine avec le sourire des moments de cohésion et d'apprentissages.

Un début d'automne qui sera aussi marqué par des réalisations importantes pour le territoire.

Vous pourrez en effet voir le début des travaux du champ photovoltaïque sur notre ancienne décharge municipale. La commune s'engage dans la transition énergétique avec un premier projet communautaire des créations de circuit court d'énergie.

Le mois de septembre verra aussi le début de travaux sur la ferme de la place dans l'ancien bâtiment d'habitation dont la toiture a été refaite.

Vous le savez, nous souhaitons dynamiser notre commune en travaillant sur la proximité des services et des commerces.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer qu'une boulangerie pâtisserie viendra s'implanter au début d'année prochaine. Cette ouverture sera la première étape de la transformation du centre de notre village. Je sais ce commerce attendu par beaucoup d'entre vous, je ne doute pas qu'il répondra à vos besoins du quotidien.

Bonne rentrée à toutes et à tous et bonne lecture de ce numéro.



### La Mairie

Le secrétariat est ouvert au public aux horaires suivants

Lundi	De 9h30 à 12h00 De 16h00 à 18h30
Mardi	Fermé le matin De 14h00 à 17h00
Mercredi	De 9h30 à 12h00 De 14h00 à 17h00
Jeudi	Fermé le matin De 16h00 à 18h30
Vendredi	De 9h30 à 12h30 Fermé l'après-midi

Gardons le contact :



Tél : 03 21 51 48 98

Mail : [secretariat@wailly.fr](mailto:secretariat@wailly.fr)

**WAILLY INFOS:** bulletin municipal d'information

**Responsable de publication:** Mickaël Audegond

**Rédaction:** le comité de rédaction

**Crédit photos:** Henri Macé, Gaëtane Delattre, Didier Leterme.

**Maquette:** Didier Leterme

**Imprimerie:** mairie de Wailly

### Un nouveau commerce dans notre commune.

Vous le savez, dans les informations que nous vous avons déjà communiquées, il est prévu à côté du tiers-lieu de réaliser un espace qui servira de lieu de convivialité.

Notre projet initial était d'accueillir un restaurant.

Nous avons reçu plusieurs propositions qui ne nous semblaient ni adaptées ni calibrées à notre commune.

Aujourd'hui, notre recherche s'est réorientée vers l'arrivée future d'une boulangerie-pâtisserie dans notre commune dans l'ancien bâtiment d'habitation de la ferme, futur local commercial dont les travaux vont commencer très prochainement.

Il est prévu dans un second temps dans ce local de pouvoir se restaurer avec de la petite restauration soit à l'étage, soit en terrasse.

Ce projet répond à deux enjeux.

Le premier est de continuer à apporter des services de proximité au territoire. Le second est d'installer un commerce qui va compléter l'offre de service du Tiers Lieu.

Nous reviendrons vers vous lors du prochain numéro pour vous donner plus d'informations sur ce beau projet qui va redynamiser un peu plus le centre de notre village.



### Réparation salle Lapointe

Vous vous en souvenez, notre salle avait subi un accident qui l'a rendue inutilisable pendant plusieurs mois pour nos associations.

Il y a quelques semaines, une entreprise est venue finaliser les travaux avec la finition de la peinture.

Cette intervention clôt le dossier pour la commune.

Notre couverture assurantielle a pris en charge la totalité des dépenses directes et indirectes (comme la location du barnum pour la fête de 2024) pour ce sinistre.



### Suivi des travaux du Tiers-lieu

Nous souhaitons comme nous le ferons désormais à chaque numéro d'un Wailly Infos faire un point d'étapes sur l'avancée du suivi de notre projet de tiers-lieu.

Concernant les travaux nous avons été contraints de respecter des préconisations techniques imposées par le bureau d'études. Il a donc été nécessaire de relancer les appels d'offres de certains lots. Si la procédure suit son cours normalement, nous devrions être en capacité de notifier aux entreprises la validation des travaux pour le début du mois d'octobre.

Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont répondu à l'enquête sur ce futur équipement public. Ces retours riches et nombreux nous permettent de continuer de travailler sur ses futurs usages.

Sur 90 réponses, l'analyse des résultats montre que le projet répond à un réel besoin. Il touche toutes les générations et est souhaité inclusif.

Parmi les attentes principales, les participants ont exprimé un désir d'espace de rencontres autour des loisirs et de la culture.

L'offre de coworking répond à des attentes de télétravailleurs locaux

Pour prolonger cette réflexion, le week-end de la journée du patrimoine va nous permettre de nous rencontrer pour continuer à construire tous ensemble ce magnifique projet.

### PROJET : rénovation des vitraux.

La collectivité a le projet de rénover les vitraux de chevet de chœur de notre église qui sont devenus dangereux avec l'oxydation du métal et les déformations du verre sur leur partie inférieure.

Dans nos recherches d'un artisan d'art pour réaliser ces travaux, nous avons eu la chance de croiser un responsable de l'atelier Brouard maître verrier à Ronchin.

Cet atelier de la région très réputé était celui qui avait été choisi pour la réalisation des vitraux lors de la reconstruction de notre église après la première guerre mondiale.

Il nous a semblé évident de continuer cette filiation et de faire réaliser cette rénovation par la petite fille du vitrailliste qui avait travaillé au début du siècle à Wailly.



Ces travaux de rénovation seront complétés par la création de 2 vitraux sur les 2 lucarnes œil-de-bœuf à gauche et à droite du chœur. Cela achèvera une reconstruction sur le chœur de l'église qui finalement n'avait jamais été terminée.

Pendant la réalisation de cette rénovation, les enfants de l'école seront associés pour découvrir l'artisanat d'art du vitrailliste.

De plus il nous a semblé important d'associer la population à ce moment symbolique lors de la journée du patrimoine pour que chacun puisse découvrir ce métier peu connu qui permet à nos églises de perdurer dans l'histoire.

Enfin, nous remercions chaleureusement tous les habitants et toutes les personnes qui ont fait un don avec la fondation du patrimoine. Votre générosité permet aujourd'hui, après la rénovation du beffroi de cloche, de redonner un nouvel éclat à notre patrimoine architectural commun.

### CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE



Le projet de micro champ photovoltaïque va entrer dans sa phase opérationnelle.

Les travaux doivent commencer fin septembre avec l'implantation des panneaux. Des travaux réalisés par Enedis suivront avec l'installation d'un transformateur proche de l'espace des Leux qui remplacera celui de la rue du faubourg.

Pour rappel, le premier client de ces électrons produits sur la commune sera la station d'épuration qui s'alimentera sur ce point de production. L'esprit est comme on peut le faire avec des circuits alimentaires, de créer un circuit court d'énergie.

## Vie communale



### Inauguration : Esplanade Christian Cappon

Notre commune a été particulièrement marquée par le conflit de la première guerre mondiale. Notre village lors de la reconstruction a érigé après ce conflit un monument aux morts à côté de notre église.

Au cours des cérémonies qui marquaient le centenaire de l'armistice de 1918, un deuxième monument a été érigé à côté de celui-ci qui rend hommage au 4ème régiment de zouaves tirailleurs tunisiens qui s'était battu sur le territoire de notre commune et qui avait été oublié par l'Histoire locale.

Ce monument a été réalisé par un travail collectif de la commune, des anciens combattants, d'associations et de partenaires extérieurs dont le Souvenir Français.

Mais l'idée de sa réalisation sur notre commune revient à un homme, Monsieur Christian Cappon, habitant de la commune, passionné d'Histoire et qui avait fait de nombreuses recherches sur les enfants de Wailly tombés lors de la grande guerre.

Par ses écrits, par la connaissance qu'il avait de cette période de l'Histoire et par la passion qui l'animait, il a accompagné la collectivité dans ce projet avec le soutien de nombreux partenaires.

Le conseil municipal souhaitait à l'unanimité rendre hommage à cet habitant pour tout ce qu'il a apporté à notre Histoire Locale.

La cérémonie patriotique du 11 novembre sera l'occasion de dénommer l'emplacement des monuments aux morts de Wailly, « esplanade Christian Cappon » afin de garder trace de son engagement pour le bien et l'Histoire de la commune de Wailly.

### Inauguration de l'« espace des Leux »

Certains d'entre nous l'ont connu quand il était terrain de football officiel. Il est ensuite devenu terrain de baseball pour le club d'Arras. Le départ soudain de cette association a laissé ce terrain sans usage clairement identifié.

L'équipe municipale voulait reconquérir cet espace pour le revaloriser autour du sport.

Il y a eu comme première étape une sécurisation contre l'occupation de gens du voyage et sa valorisation avec la création d'une large haie.



Puis, un city stade a été installé avec quelques équipements sportifs complémentaires.

Dernière étape de cette transformation à ce jour: le boulodrome municipal. Nous souhaitons continuer à le développer.

Peu à peu, cet espace retrouve sa vocation initiale de pratiques sportives qui mixe les générations, tout en restant un endroit de calme pour profiter de la nature.

Cet endroit qui accueille désormais de nombreux habitants pour des moments de loisirs et de détente sera l'occasion de faire un clin d'œil à notre Histoire commune en devenant « espace des Leux » qui sera inauguré le 30 août à 18 heures 30 en présence du Président de la Communauté Urbaine d'Arras.

### CENTRE DE LOISIRS



Wailly, Rivièr, Ficheux, Ransart,  
Boiry St Martin, Boiry Ste Rictrude,  
Boyelles, Boisieux au Mont, Boisieux  
St Marc



Le centre de loisirs d'été a eu lieu à Rivièr du 7 juillet au 25 juillet (165 inscrits). La deuxième session a commencé à Wailly du 28 juillet au 14 août (106 inscrits). L'Entente regroupe neuf communes, soit presque 20% de la CUA. Le pilotage est assuré par Wailly et l'organisation est confiée aux Francas.



### Mais qui sont les Leux ?

Vous le savez tous les habitants de notre commune sont les wallysiens et les waillysiens mais les habitants ont aussi un surnom, ce qui est le cas dans beaucoup de communes du bassin de vie du Crinchon.

Les habitants d'Achicourt sont les baudets, ceux d'Agny des niafs, ceux de Rivièr des metteux d'fu, les habitants de notre village ont le surnom de Leux, loup en patois.

L'origine est certainement la présence de loups avec les différents bois qui existaient à l'époque. Il y a d'ailleurs un endroit dénommer la cavée aux loups entre Wailly et Dainville, le terme de cavée signifie un chemin creux dans un bois.

# Quelles démarches pour quels travaux ?

Attention : Recours architecte  
obligatoire pour les personnes morales

## TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

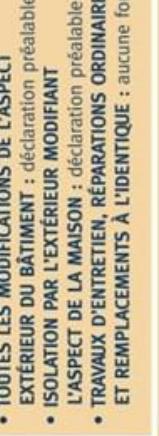
- MOINS DE 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M<sup>2</sup> :
  - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m<sup>2</sup> + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable au sol (construction initiale + extension) supérieure à 150 m<sup>2</sup> ; permis de construire et un recours à un architecte.

Ex : garage, préau, appentis,  
pergola, véranda...

## TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTERIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

Ex : toiture,  
menuiseries extérieures, chgt d'affection d'un garage en pièce de vie, ravalement façade, fenêtre de toit, bloc pompe à chaleur en façade

- 
- CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRI DE JARDIN, ETC.
  - MOINS DE 5 M<sup>2</sup> : aucune formalité
  - ENTRE 5 ET 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
  - PLUS DE 20 M<sup>2</sup> : permis de construire

Serre si plus de 5m<sup>2</sup>  
et hauteur de 1,80m

## TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

## CLOTURE PORTAIL, CLOTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) :

déclaration préalable

## PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M<sup>2</sup> NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M<sup>2</sup> OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

## URBANISME

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes aux règles contenues dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Elles sont relatives notamment à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et à l'aménagement de leurs abords.

Pour rappel dès réception de votre arrêté de non opposition :

**DROITS DES TIERS** : La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que servitudes de vue, d'ensolileillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter. **Le service instructeur vérifie la conformité du projet aux règles et servitude d'urbanisme. Il ne vérifie pas si le projet respecte les autres réglementations et les règles de droit privé.** Toute personne s'estimant lésée par la méconnaissance du droit de propriété ou d'autres dispositions de droit privé peut faire valoir ses droits en saisissant les tribunaux civils, même si le permis respecte les règles d'urbanisme.

- **VALIDITE** : La présente autorisation est périmée si les constructions ne sont pas entreprises dans le délai de trois ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Sa prorogation pour une année peut être demandée deux mois au moins avant l'expiration du délai de validité.

- **AFFICHAGE** : Mention de cette autorisation doit être affichée sur le terrain par les soins du déclarant dès sa notification, de manière visible de l'extérieur, pendant au moins deux mois et pendant toute la durée du chantier si celle-ci est supérieure à deux mois. Elle est également affichée en Mairie pendant deux mois.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision attaquée. Toute personne, ayant intérêt à agir, peut contester cette décision en introduisant soit un recours gracieux auprès du Maire de Wailly soit en introduisant un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois suivant l'affichage le plus tardif en mairie et sur le chantier. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

- **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC** : Une autorisation devra être demandée en mairie en cas d'occupation du domaine public nécessaire à la réalisation des travaux.

### BILAN DE MANDAT

**Nous avons souhaité faire un point sur la gestion financière de la commune depuis 2020 pour donner à tout un chacun quelques repères financiers de notre commune.**

**La présentation insistera surtout sur les investissements sur une période marquée par la COVID-19.**

Au quotidien, les dépenses de la commune sont suivies par les membres de la commission finances qui se réunit chaque semaine. Elle contrôle, vérifie toutes les factures payées par la collectivité. Ce travail est essentiel pour maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

L'année 2024 a été parasitée par l'accident sur la salle Lapointe. Cet accident a généré des dépenses et des recettes exceptionnelles qui perturbent la lecture de certains chiffres.

Sur le niveau des recettes de notre commune, nous sommes structurellement une commune avec des moyens limités. D'une part, nous avons peu de reversement de l'intercommunalité qui s'appuie sur le niveau de l'ancienne taxe professionnelle. D'autre part, nous avons été fortement impacté par les baisses des dotations de l'Etat car nos taux de fiscalité sont inférieurs aux moyennes des communes de notre strate.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur l'année 2024, nos recettes de fonctionnement sont de 565 euros / habitant alors que la moyenne nationale des communes de notre strate ( de la même taille en population) est de 897 euros / habitant.

Nos recettes viennent principalement des taxes foncières payées par chaque propriétaire dont le taux n'a pas été augmenté depuis 2020.

Concernant les dotations de l'Etat, nous sommes là encore bien inférieur aux moyennes nationales des communes similaires à la notre : 126 euros/habitant de dotation contre 232 euros / habitant au niveau national.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Nous avons obligation d'adapter nos dépenses à notre structure de recettes, il nous faut gérer en « bon père de famille »

Pour le fonctionnement, maîtriser les dépenses au quotidien et pour l'investissement, travailler les dossiers en allant chercher des subventions de nos partenaires pour continuer néanmoins à aménager l'espace public et proposer de nouveaux usages à la population.

### ET SI ON PARLAIT INVESTISSEMENT

Notre objectif reste et restera celui de maintenir un haut niveau d'investissement ce qui est essentiel pour le quotidien de nos habitants.

Ce haut niveau d'investissement améliore au quotidien le cadre de vie de notre commune.

Depuis 2020, c'est plus de 1 million d'investissement qui a été réalisé sur la commune, hors investissement de la CUA.

C'est un niveau d'investissement supérieur à la moyenne nationale des communes de notre strate.

Notre endettement sur la même période a baissé de 49% et nous pouvons indiquer l'extinction d'un emprunt communal sur la période.

Les principales réalisations sont : l'Aire de jeux, espace des Leux (city stade / boulodrome / ...) vidéo protection et investissements sur nos bâtiments communaux ( amélioration énergétique, esthétique, ...)

Un très gros travail est mené pour l'obtention de subventions quand les dépenses sont éligibles. Le taux moyen obtenu est d'un peu plus de 50%.

Il est nécessaire d'obtenir plusieurs subventions pour un projet afin de limiter le reste à charge communal.

A titre d'exemple, pour le city stade et en intégrant les plantations du site pour les espaces fraîcheurs, le coût global du projet est de 112 279,52 euros HT.

Sur ce projet, la collectivité a obtenu un soutien financier de l'Etat, la région et la CUA avec un fond de concours spécifique. Le reste à charge communal est de 24 998,07 euros, soit 22% du montant global.

### L'AVENIR EST DÉJÀ LÀ ...

Pour le financement du futur Tiers Lieu, nous allons structurer notre projet autour d'un emprunt qui consolide le financement et qui nous permet de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt et d'un niveau de subvention jamais obtenu dans l'Histoire de la Commune.

651 000 euros ont été obtenus auprès de l'Etat, la région, le département et la CUA sur un budget global de 889 000 euros HT de la phase 1 ( achat du bâti et rénovation totale) soit 73% de subvention.

Nous avons déjà obtenu 215 000 euros de la CUA et de la région pour la phase 2 du projet qui sera la construction d'une nouvelle salle dans la cour de la ferme.

Au total de cette mandature, la commune a obtenu 1 166 000 euros de subventions en soutien de ses investissements, ce qui représente plus de 2 fois son budget de fonctionnement annuel.

## Ça s'est passé

### Chasse à l'œuf

qui s'est déroulée le dimanche 20 avril sous la pluie, nous a obligé à rejoindre la salle LAPOINTE. Des jeux par tranche d'âge étaient proposés: une boisson, une friandise et un lapin en chocolat furent offerts aux enfants. Les parents purent apprécier un café. Un tirage au sort a permis à 3 enfants de repartir avec un grand lapin en chocolat sous l'œil attendri de notre mascotte.



### FORUM DES ASSOCIATIONS



Le dimanche 18 mai 2025, jour de l'anniversaire des 10 ans du Marché s'est tenu le

### SECOND FORUM DES ASSOS'ACTIVES WAILLYSIENNES

(AEPGE, MARCHE AMITIE DETENTE, AGISSEONS POUR GABRIEL, SPORTS ET LOISIRS, WAILLY AU FIL DU TEMPS, ACPG CATM, WAILLY PATRIMOINES, APE, WAILLY EN FETE, RE CREATION, J'APPELLE LE ROI DE CŒUR, METIERS D'ART, DES LIVRES ET WAILLY, CRYSTAL DANCE)

C'était un moment fort pour ces membres bénévoles de vous accueillir, d'échanger et qui ne ménagent pas leur énergie pour valoriser le bien vivre ensemble indispensable à la vie du village

### SERVICES CIVIQUES



Au terme de leur mission, un moment convivial a été organisé pour remercier les trois services civiques. Noémie en promotion de la lecture, Rémi pour l'histoire et le centenaire de l'école, Florian pour les « Wailly Games Week ». Ils ont collaboré en synergie au service de la commune et de ses habitants. Bravo et merci à eux.

Ça s'est passé

## FÊTE DE LA MUSIQUE



La fête de la musique inondée de soleil a été un vif succès cette année encore. La place de la commune était pleine pour profiter de ce moment de partage autour de la musique.

Un grand merci aux trois Food Truck présents : « Un truc'K entre nous », « La Cantine » , « Nina Pizza », et à l'association « Wailly en fête » pour la gestion des boissons.

Merci à nos danseuses de « Crystal Dance », toujours présentes pour cette soirée marquée par des rythmes sud-américains et des reprises de chansons avec un esprit latino.

Merci à tous pour votre présence et rendez-vous l'année prochaine.

## Ça s'est passé

### FÊTE DE L'ÉCOLE



Une fête d'école sous le soleil a réuni tous les enfants et toute la communauté éducative de la commune.

Merci aux parents d'élèves de l'APE, aux enseignantes pour l'apprentissage des danses et des chants et bien évidemment aux enfants pour leur très belle prestation comme chaque année.

L'émotion était au rendez-vous cette année avec des surprises pour Dominique Hermant qui partait en retraite à la fin de l'année scolaire, avec la reprise de la chanson adieu Monsieur le professeur adaptée pour l'occasion au départ de notre Atsem.

## Ça s'est passé

### Départ en retraite de Dominique



La fin d'année scolaire a été marquée pour la collectivité par le départ en retraite de Madame Dominique Hermant, agent de la commune depuis 1984 .

Mme Hermant a occupé plusieurs postes à Wailly, ainsi que celui de secrétaire de l'AFR. Elle a fini sa carrière professionnelle en devenant ATSEM en 2016 et membre connu et reconnu de l'équipe pédagogique de l'école.

Après un moment très émouvant à la fête de l'école avec Madame Waquet, enseignante en maternelle et tous les enfants de l'école, Mme Hermant a souhaité remercier tous les membres de sa vie professionnelle dans un moment convivial qui a permis de retracer sa carrière.

Les élus du Conseil Municipal la remercient chaleureusement de son engagement au service des habitants de notre village, Monsieur le Maire a salué la qualité de son travail dans ses différentes missions et la démarche de construire de nouvelles compétences professionnelles avec le poste d'ATSEM.

Collègues, enseignants, élus et parents se sont associés pour lui faire un cadeau.

Belle retraite à Mme Hermant qui a marqué l'histoire de notre école communale.

### ACTION PENDANT LES FORTES CHALEURS



La collectivité œuvre pour l'adaptation au changement climatique et pour l'attention portée à tous ses habitants dans ces moments de forte chaleur que notre région connaît désormais.

Début juillet, des climatiseurs ont été installés dans chaque classe pour conserver des conditions de travail optimales.

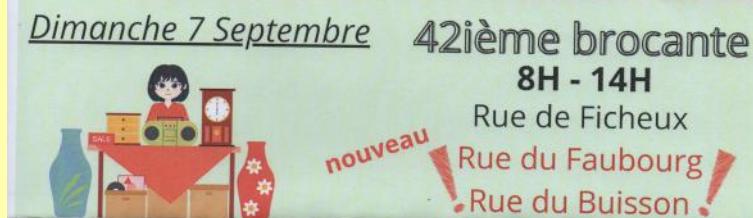
Le maire et une conseillère ont contacté des habitants par téléphone pour prendre de leurs nouvelles.



## Les rendez-vous de la rentrée

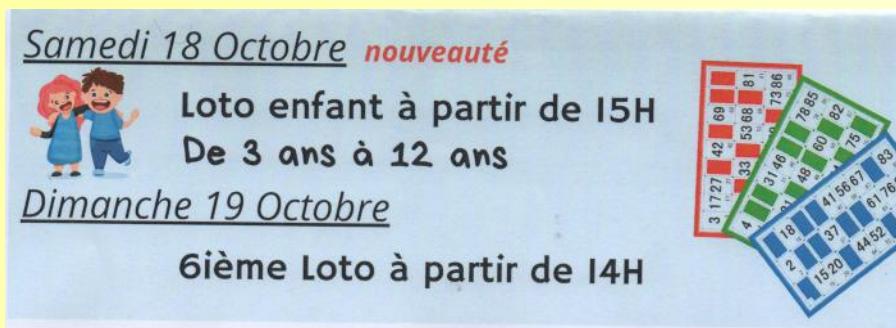
### Fête communale.

Le programme complet sera distribué dans vos boîtes aux lettres prochainement.



### Loto

Un sondage auprès des enfants de l'école a été organisé par "Wailly en fête" à propos du loto enfant que l'asso souhaite mettre en place en octobre. Une demande d'idées d'événements avait été jointe au sondage. Une trentaine de réponses en retour nous a permis de constater que certaines pourront être mises en place par Wailly en fête mais que d'autres ne concernent pas directement le but de l'asso.



### Journée du patrimoine



Un week-end des Journées Européennes du Patrimoine riche cette année pour la commune car il proposera deux animations auxquelles vous êtes invités le DIMANCHE 21 septembre :

10h00 à la grange de la ferme - « et si on parlait du Tiers Lieu », un moment avec le Maire et des élus pour parler de l'avenir du projet.

- un métier d'art: un vitrailliste: horaire à confirmer sur Citykomi.  
Une occasion unique et historique de découvrir le travail de cet artisanat d'art qui redonne vie à nos églises.

## Vie économique

Bonjour Monsieur Decroix.

**Vous venez de créer votre société, qu'est-ce qui vous a donné l'envie de créer votre entreprise de rénovation de façade, taille de pierre, maçonnerie ?**

J'ai souhaité mettre mon expérience de plus de vingt ans dans le domaine à mon propre compte afin de gérer cette activité selon mes choix, en organisant mon travail du début à la fin des chantiers.

**Quelles sont les activités de votre entreprise ?**

A la base je suis spécialiste briqueteur, mon activité est orientée sur la restauration des bâtiments pour redonner l'éclat, une nouvelle vie aux constructions.

**Quel aspect de votre activité vous apporte le plus de satisfaction ?**

Entre le début et la fin du chantier : Le Beau qui arrive. La transformation entre le démarrage et la fin du chantier pour la satisfaction du client et mon plaisir à travailler.

**Qu'est-ce qui vous différencie ?**

La minutie et la qualité du travail qui sont l'expression de ma passion de mon amour pour ce métier.

**Un mot pour les lecteurs du Wailly Info**

Je suis heureux d'être de retour dans le village de mon grand-père, et je suis particulièrement attentif à participer à la rénovation des maisons du village

Vous pouvez me contacter, nous pourrons étudier ensemble votre projet.



Rénovation de Façade

Taille de Pierre

Maçonnerie



📞 06 33 24 34 55 📩 entreprise.alexisdecroix@gmail.com📍 62217 Wailly

## Ça s'est passé



Une édition très riche cette année qui a accueilli un public toujours plus nombreux autour des différents stands et moments de ce week end.

Petits et grands sont venus jouer autour de jeux vidéos iconiques comme pac-man ou Mario.

Les cosplayers ont animé tout le week-end avec quiz sur les jeux vidéo.

Une vraie occasion aussi de découvrir des manettes adaptées à tous les handicaps pour permettre à chacun de se divertir avec cette technologie

## Les rendez-vous de la rentrée

### COURS de GYM à WAILLY



Le cours de Gymnastique organisé par l'AEPGE reprendra le jeudi 11 septembre 2025 dans la salle Lapointe à WAILLY de 18h30 à 19h30 avec Martine, notre dynamique animatrice.

*Ce cours aura lieu tous les jeudis sauf pendant les vacances scolaires*

Le dossier d'inscription ci-dessous est à constituer et à déposer dans les meilleurs délais :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique ou 1 attestation sur l'honneur que vous trouverez sur le site [aepge.fr](http://aepge.fr) ;
  - 1 photo d'identité ;
  - 1 chèque à l'ordre de l'AEPGE d'un montant de 76€ (à confirmer à la rentrée) pour 3 cours de votre choix à préciser sur le bulletin d'inscription ;
  - 1 bulletin d'inscription à compléter qui vous sera remis à la rentrée lors de la première séance de gym
- Contact : Nicole SAVARY : 06.70.43.48.57

### RENTRÉE SCOLAIRE



La rentrée se déroulera le lundi 1er septembre.

Bonne rentrée à tous !

Zone B	
Rentrée Scolaire 2025	1 septembre 2025 (la rentrée des émigrants est le 29 août 2025)
Vacances TOUSSAINT 2025	18 octobre 2025 ↓ 3 novembre 2025
Vacances NOËL 2025	20 décembre 2025 ↓ 5 janvier 2026
Vacances HIVER 2026	14 février 2026 ↓ 2 mars 2026
Vacances PRINTEMPS / PÂQUES 2026	11 avril 2026 ↓ 27 avril 2026
Pont ASCENSION 2026	13 mai 2026 ↓ 18 mai 2026
Vacances ÉTÉ 2026	4 juillet 2026

### Association « le roi de cœur »



Venez jouer aux cartes:

- Mardis de 20h00 à 22h00: 02/09, 16/09, 30/09, 14/10, 28/10, 11/11, 25/11, 09/12
- Vendredis de 14h00 à 17h00: 26/09, 10/10.



### Conteurs en campagne.

Dehors la tempête, samedi 11 octobre 20h00 salle Lapointe.  
L' « Association Sports et Loisirs » et Arleen Thibault vous invitent à ce spectacle comme à une veillée d'antan auprès d'un vieux poêle à bois qui crépite. A travers le récit d'une nuit de tempête, elle nous offre les meilleurs morceaux de son répertoire traditionnel, une sélection de contes, de légendes, et de récits facétieux qui ont façonné l'imaginaire du Québec d'hier à aujourd'hui.



### Service civique intergénérationnel en CUA

Des services civiques intervient à domicile pour des visites de convivialité.

Les activités proposées: jeux, lecture, promenade, échanges...

## VIE ASSOCIATIVE



### AEPGE

Cours de Gym pour tous, tous les jeudis de 18h30 à 19h30 (sauf vacances scolaires) en septembre.

### CRYSTAL DANCE

Retrouvez la dynamique Séverine Guererro qui assure des cours aux adultes tous les mercredis de 19h00 à 20h30.

Renseignements au 06 81 07 08 19

### MARCHE AMITIÉ DÉTENTE

Association qui réunit ses membres tous les lundis de 14 heures à 17 heures 30. Si vous souhaitez faire de la marche, plusieurs parcours sont proposés ( 5, 8 et 10 kms) Vous pouvez contacter Monsieur René Noblesse au 03 21 51 12 41.

### WAILLY AU FIL DU TEMPS

Association de recherches historiques, Wailly au fil du temps a réalisé en lien avec les communes plusieurs projets soutenus par des partenaires locaux et nationaux. Vous pouvez les contacter à l'adresse suivante : [waillyaufildutemps@gmail.com](mailto:waillyaufildutemps@gmail.com)

### WAILLY EN FÊTE

Association proposant des animations au long de l'année: chasse à l'œuf, ducasse, concert, etc...

Renseignements: Hervé LEFEBVRE 06-33-25-47-05

### RE-CRÉATION

L'association RE-CREATION s'adonne aux travaux d'aiguille et aux jeux de société tous les mardis après-midi de 14 h à 18 h (salle Lapointe ou mairie en hiver).

Pour adhérer à notre association, téléphoner à Mme Bultez au 06 46 54 54 16 ou Mme Zieba au 03 21 51 44 34

### DES LIVRES ET WAILLY

Son but est de promouvoir sur l'ensemble du territoire de la commune de Wailly, la lecture sous toutes ses formes.

### ASSOCIATION DES MÉTIERS D'ART – WAILLY.

Pour tout renseignement et adhésion : Siège social 18, rue du moulin 62217 WAILLY les ARRAS ou par courriel à : [jeanluc.caby@gmail.com](mailto:jeanluc.caby@gmail.com)

### J'APPELLE LE ROI DE CŒUR

Horaire 19h30 à 21h30. Si vous êtes intéressé(es), n'hésitez pas à demander des renseignements par mail ==> [mailly.jerome@wanadoo.fr](mailto:mailly.jerome@wanadoo.fr) ou par SMS : 06 87 16 28 17.

### APE – ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE WAILLY

Association ayant pour objectif de récolter des fonds et mobiliser des bénévoles afin d'apporter un soutien financier et humain à l'école Robert Doisneau de Wailly dans ses projets scolaires et évènements majeurs de l'année.

Contact : Gautier MOERMAN – [gautiermoerman@orange.fr](mailto:gautiermoerman@orange.fr) – 06.23.64.60.38

### ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Association accueillant le "festival conteurs en campagne".

Didier Leterme: 06.29.34.23.47

### L'ASSOCIATION « AGISSONS POUR GABRIEL »

propose des séances de YOGA le samedi de 11h à 12h pendant la période scolaire – Maison J. Lapointe

### FOOTBALL

Vous souhaitez pratiquer le football à proximité.

N'hésitez pas à contacter sur la page facebook : US de Rivière

## AGENDA



Le numérique devient indispensable pour les actes du quotidien. Soucieuse d'accompagner tous ses habitants, la Communauté Urbaine a recruté des conseillers numériques France Service pour accompagner les habitants dans la maîtrise de ses technologies.

La commune de Wailly continue de les accueillir le jeudi après-midi avec Arnaud, nouvel animateur dès la rentrée.

N'hésitez pas à venir. L'ambiance est conviviale et le service de proximité.

Calendrier des ateliers :

4 SEPTEMBRE : DÉCOUVRIR LE SMARTPHONE, LA TABLETTE

11 SEPTEMBRE : DÉCOUVRIR LES MOYENS DE CONNEXION À INTERNET

18 SEPTEMBRE : ATELIER LIBRE / REVISION

25 SEPTEMBRE : NAVIGUER SUR INTERNET

## État-civil

## NAISSANCES



Armand HUGHE, né le 17 mai, chez Gauthier HUGHE et Justine DUSSART

## DÉCÈS



Claude BERTOUX, le 2 mai à l'âge de 93 ans.

Marcelle HOURIEZ, le 3 juin à l'âge de 90 ans.

Pierrette DEJEANTE, le 4 juin, à l'âge de 78 ans.

Jeannine CARON, le 11 juin, à l'âge de 88 ans.

Mauricette HOURIEZ, le 18 juin, à l'âge de 85 ans.

Roger CAUPAIN, le 2 juillet, à l'âge de 93 ans.

André CAGIN, le 11 août, à l'âge de 63 ans.

The advertisement features a hand holding a smartphone displaying the Citykomi app interface. The app shows various local news and services. The text "WAILLY EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE ! AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®" is displayed. A QR code is provided for download. The slogan "GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !" is at the bottom.